

DEMANDE D'ADMISSION EN FRANCHISE DE DROITS ET TAXES

(à compléter par le bénéficiaire)

Cette demande doit être établie lors de chaque importation par le responsable de l'établissement bénéficiaire et produite à l'appui de la déclaration d'importation.

La présente demande porte sur le règlement (CE) n° 1186/2009 en date du 16 novembre 2009, la directive 2009/132/CE en date du 19 octobre 2009 et l'article 50 *octies* de l'annexe IV du Code général des impôts.

1. Pour les organismes agréés par la DGDDI : *(numéro d'agrément)*

2. Organisme importateur :

NOM ou RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

EORI (facultatif) :

3. Bureau de dédouanement : *(nom du bureau - ville)*

4. Inventaire des marchandises *(a minima, préciser la nature. Une liste complémentaire peut être jointe dans une demande complémentaire) :*

	Nature	Origine/ provenance	Quantité	Poids	Valeur unitaire
1					
2					
3					
4					
Valeur totale					

Ci-joint, l'attestation de prise en charge dûment complétée et signée en date du :

A	Le	Signature du responsable ou Cachet de l'organisme	